

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 Octobre 2013 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mrs JEUNIAUX, DUSSART, CANDELIER, CAPRON, PROCHWICZ, POURNY, THURET, POUVREAU, RICHARD, Mme COURTEAUX

Etaient absents : Mmes COCAGNE, BOUSSU, excusées.
M DUCROCQ, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DEMOURY
M RIVET, excusé, ayant donné une procuration de vote à M RICHARD

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 30 Septembre 2013
Date de la séance : 07 Octobre 2013
Affichée le : 14 Octobre 2013

Ordre du Jour :

I) Rajout d'une délibération

M DEMOURY demande le rajout d'une délibération concernant :

✓ Location de la salle communale du 24 au 27 décembre 2013 : Tarif préférentiel

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le rajout d'une délibération.

II) Approbation du compte rendu du 09 Septembre 2013

M CAPRON : Le dépôt minute devant la boulangerie n'est pas respecté

Le repas annuel du CCAS aura lieu le dimanche 24 novembre 2013.

Ces deux points n'étaient pas notés sur le compte rendu.

M CANDELIER : Propose que l'on relance la SIP pour la location des places de parking vacantes.

Propose que les riverains soient informés de la pose des vasques et des bancs et demande qui va entretenir les vasques ?

M DUSSART répond : La commission aménagement se réunira pour mener une réflexion sur ces différents points.

Sans autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

19h40 : Arrivée de Mme COURTEAUX

III) Délibérations :

✓ Percepteur : Indemnité de Conseil

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M Alain PETERS, responsable de la trésorerie du Grand Amiens et amendes depuis le 1^{er} janvier 2013 qui sollicite l'attribution d'une indemnité de conseil en application des dispositions de l'article 97 de la loi 82-213 du 2 mars 1982 et du décret 82-979 du 19 novembre 1982 et d'un arrêté en date du 16 décembre 1983 précisant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité des membres présents, de ne pas allouer d'indemnité de conseil à M PETERS, responsable de la trésorerie du Grand Amiens et amendes pour l'année 2013. Depuis son entrée en fonction, M PETERS, n'a pas eu de contact avec la municipalité et n'a pas été sollicité.

✓Percepteur : Indemnité de Confection de budget

Présentation de M DEMOURY

Qui donne lecture du courrier de Mme GUILBERT, Inspectrice Divisionnaire de la Trésorerie du Grand Amiens et amendes demandant une indemnité de confection de budget pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents, d'accorder à Madame Catherine GUILBERT, Inspectrice Divisionnaire, l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant brut de 30.49€ soit un montant total net de 27,82€ pour le budget de l'année 2013.

✓Urbanisme : Nouvelle convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables.

Présentation de M DEMOURY

Qui expose qu'à compter du 1^{er} novembre 2013, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme n'instruira plus les actes relatifs à l'occupation du sol délivrés au nom de la commune, sauf à signer une nouvelle convention de mise à disposition.

Pour pouvoir bénéficier de cette mise à disposition à compter du 1^{er} novembre 2013, il y a donc lieu de signer une nouvelle convention.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la nouvelle convention de mise à disposition et d'autoriser le maire à la signer.

✓Salle communale : Tarifs 2014

Présentation de M DEMOURY

Compte tenu des augmentations régulières des tarifs des fluides (EDF, Gaz, téléphone), il serait souhaitable dans le cadre des économies d'énergie de responsabiliser les locataires en leur faisant régler le juste prix de leurs consommations.

Un prix de base de location vaisselle comprise est proposé à l'assemblée :

- 250€ pour la petite salle
- 380€ pour la salle complète

A cela il faudra ajouter les consommations réelles (EDF, Gaz,) et un forfait de téléphone.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents les tarifs suivants à partir du 01 Janvier 2014 comme suit :

Location	Habitants de la Métropole
Salle Communale	
Petite salle	250€
Les 2 salles	380€

Plus la consommation réelle des fluides (EDF, gaz, eau et un forfait téléphone).

✓Société de chasse : Bail

Présentation de M DEMOURY

Qui donne lecture du bail de CHASSE proposé par M Claude ISEBE, président de la ste de chasse.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide par manque d'éléments au dossier et en absence des statuts de reporter la délibération à une date ultérieure.

✓Décision modificative n°8 : Achat d'illuminations de Noël et inscription budgétaire

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'acheter de nouveaux décors de Noël afin d'illuminer les rues du village pendant la période de Noël.

Proposition d'achat pour un montant de 4000.00€ auprès de la Ste LOIR.

Montant total de 4 000.00€ TTC prélevé en fonctionnement au C 61522

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021(Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement au C 2188 op 38

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, l'achat et l'opération d'ordre citée ci-dessus.

✓Location de la salle communale le 25 décembre 2013 : Tarif

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le maire donne lecture du courrier d'un habitant de la commune demandant l'autorisation de louer la salle communale du 24 au 27 décembre 2013 à un tarif préférentiel pour organiser un Noël familial.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la location de la salle communale du 24 au 27 décembre 2013 pour la somme de 470.00€ pour l'organisation d'un Noël familial.

II) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de M DUSSART

Travaux :

Zone AUR1 du PLU

Pour l'établissement d'un accès rue de l'église, il faut prévoir une modification simplifiée du PLU. Nous sommes dans l'attente des documents de la Ste Espaçurba.

Dossier Loi sur l'Eau pour le pont rue du moulin

La rédaction se termine. Le dossier sera présenté à la Police de l'eau rapidement.

Préservation des chemins ruraux

Le prestataire finalise la conception des panneaux puis présentation du dossier auprès du Conseil Régional pour obtenir son accord. Pour l'obtention des subventions, le dossier doit être terminé pour fin novembre.

Ateliers

Les travaux de couverture sont terminés.

Fleurissement

Des plantes vivaces ont été plantées dans différents massifs, rue haute et à la mairie.

Les 2 érables situés en bas de la rue Dufour seront abattus, ils dégradent le mur du voisin car ils sont plantés trop près du mur.

Informations diverses

→ Présentation de M DEMOURY

-Spectacle

M Pascal GRANDSERRE, habitant de Vers Sur Selle, donnera un spectacle « Ensemble autour d'une voix » à la salle communale le vendredi 15 novembre à 20h30.

-Logement de l'école

Les travaux d'isolation sont terminés. Malgré plusieurs demandes, le logement est toujours à louer.

-Association APEVB

Lors de l'assemblée générale de l'APEVB, une réunion sur l'aménagement des rythmes scolaire a été prévue le samedi 19 octobre à 10h.

Mme COURTEAUX souhaite la création d'une commission pour mener une réflexion sur l'aménagement des rythmes scolaire.

-Accueil de loisirs du mercredi

Il y a environ 17 enfants et 2 animateurs inscrits aux mercredis créatifs. L'agrément actuel autorise 20 enfants par mercredi et 2 animateurs.

-Sectorisation des logements

La loi de finances pour 2013 a créé un nouveau dispositif d'investissement locatif intermédiaire. L'objectif de ce dispositif est de favoriser la construction de logements intermédiaires, là où il existe une demande locale adaptée sans mettre en difficulté l'investisseur.

Il s'appuie sur le zonage dit « A/B/C » qui permet de caractériser le niveau de tension du marché du logement sur le territoire, la zone A étant la plus tendue et la zone C la moins tendue.

La commune de Vers Sur Selle se situe actuellement en zone B2.

Un groupe de travail composé de représentants de l'administration, des collectivités et des acteurs du secteur de bâtiment et de l'immobilier propose de situer la commune en zone C car Vers sur Selle est une commune rurale.

La proposition de zonage doit être soumise à la consultation des partenaires locaux impliqués dans la politique du logement. Les résultats de cette consultation alimenteront les réflexions nationales permettant de finaliser le zonage qui entrera en vigueur en 2014.

-Club de foot ESV

M RIVET, président, est à la recherche de sponsors.

-Groupe scolaire

Comme l'an passé, les enfants de l'école se rendront au spectacle de Noël organisé par Amiens Métropole.

V) Questions diverses

Tour de table

✓M CANDELIER

- Voirie

Au n°4 de la Côte de Vers, la sortie sur la route est dangereuse.

Un riverain du lieu- dit « le Culmont » demande l'installation d'un passage piéton dans la zone du Culmont. Cela est impossible à mettre en place du fait des virages.

- Eclairage public

Au niveau de la rue Gaston Bourgeois, les lampadaires ne fonctionnent pas depuis un certain temps.

L'alimentation EDF n'arrive pas jusqu'aux poteaux. C'est un problème d'alimentation dans le réseau souterrain.

Les Ets RENOU sont intervenus pour vérifier tout l'éclairage public sur la commune.

- Stationnement

Le stationnement minute devant le boulanger n'est pas toujours respecté.

- Nettoyage des trottoirs et accotements

Demande que les riverains nettoient les trottoirs devant chez eux.

- Centenaires

Deux personnes du village fêteront leurs 100 ans en 2014.

- Impôts fonciers

On remarque une augmentation des bases d'imposition de 1,8%.

- Association

Demande des précisions sur la nouvelle association BIODANZA qui utilise la salle communale le mardi soir.

✓M JEUNIAUX

- Action du CCAS

Dans le cadre de l'action menée pour la banque alimentaire, 404kg de denrées ont été récoltées dans le village.

- Repas du CCAS

Aura lieu le dimanche 24 novembre.

✓M PROCHWICZ

-Haut débit

A écrit un courrier à M DUVA concernant le projet de NRA sur la commune de Vers sur selle comme celui de la commune de Bacouel sur Selle.

La réponse est que ce projet n'existe pas sur la commune.

- Site Internet

Il y a environ 100 abonnés.

✓M CAPRON

-Friches industrielles

Compte rendu du dossier sur les friches industrielles du secteur. Le document est très bien réalisé et le dossier est consultable en mairie.

✓M POURNY

- Travaux au stade de football

La réalisation des travaux n'est pas satisfaisante, un courriel de mécontentement sera envoyé aux services techniques d'Amiens métropole.

✓Mme COURTEAUX

- Réunion des associations

La réunion a eu lieu le mercredi 02 octobre à 18h30 à la mairie.

-Téléthon

Le téléthon aura lieu le 1^{er} week-end de décembre, une réunion de préparation aura lieu le mercredi 06 novembre à la mairie.

-Fête locale

Beaucoup d'enfants étaient présents et se sont amusés avec les différents jeux Picards et manège, gratuits, mis à leur disposition.

-Ligne de bus

Les chauffeurs ne respectent pas les horaires, beaucoup de retard, matin et soir, sur la ligne 36 et la ligne scolaire.

✓M DEMOURY

→Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le :

- **Lundi 04 Novembre 2013 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h50